



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du logement

Question au Gouvernement n° 2035

[Texte de la question](#)

POLITIQUE DU LOGEMENT

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Bourguignon, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Brigitte Bourguignon. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Jacqueline Macquet, s'adresse à Mme la ministre du logement. Au cours des quinze dernières années, le poste budgétaire ayant le plus affecté le pouvoir d'achat des Français est de toute évidence le logement. L'explosion des prix immobiliers, des loyers et des charges locatives a eu un effet considérable sur le porte-monnaie de nos concitoyens. Tous les Français sont touchés par cette tendance qui frappe plus durement encore les jeunes et les habitants des zones denses. Alors que la droite a fait semblant de ne rien voir pendant dix ans, notre majorité s'est attelée à la tâche dès 2012. Des mesures fortes ont été prises pour encadrer les loyers et rééquilibrer le rapport entre l'offre et la demande.

Plus globalement, tout le secteur du bâtiment et de la construction souffre et nous sommes tous interrogés à ce sujet dans nos circonscriptions. L'un des leviers permettant d'agir utilement est la simplification. En effet, pas moins de 3 700 normes régissent ce secteur et leur multiplication a été l'une des causes du renchérissement du prix du logement.

Vous avez annoncé la semaine dernière, madame la ministre, une série de mesures volontaristes allant dans le bon sens qui visent à relancer la construction de logements dont nous avons cruellement besoin et à en réduire les coûts. Le logement est un sujet essentiel pour les Français et le bâtiment un secteur économique important. Pouvez-vous présenter à la représentation nationale le détail des mesures envisagées ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires.

Mme Sylvia Pinel, ministre du logement et de l'égalité des territoires. Vous avez parfaitement dressé le constat de la situation que nous vivons, madame la députée. Le secteur de la construction connaît en effet des difficultés. Les entreprises du BTP peinent à lancer des chantiers et nos concitoyens ont de plus en plus de mal à se loger.

M. Marc-Philippe Daubresse. Rien de surprenant quand la construction baisse de 50 % !

Mme Sylvia Pinel, ministre. Afin de relancer le secteur de la construction, nous avons présenté mercredi dernier des mesures articulées autour de quatre priorités. Il s'agit d'abord de relancer l'accession à la propriété pour les classes moyennes et modestes, et les jeunes tout particulièrement, au moyen d'un recentrage et d'un meilleur ciblage du prêt à taux zéro. Nous avons également étendu le PTZ à l'ancien dans certaines communes rurales afin de favoriser la revitalisation des centres bourgs.

M. Marc-Philippe Daubresse. Il va falloir toucher aux loyers ! C'est Mme Duflot qui va être contente !

Mme Sylvia Pinel, ministre . Cinquante mesures de simplification ont été prises, qui visent à réduire les coûts et les délais de construction que vous avez signalés, madame la députée. Enfin, le soutien au logement social, l'amélioration du dispositif d'investissement locatif et du suivi de la mobilisation du foncier seront confiés à Thierry Repentin. La réussite du plan de relance de la construction suppose la mobilisation de l'ensemble des acteurs : élus locaux, bailleurs, promoteurs et investisseurs. Les mesures auront un effet concret et immédiat pour les ménages comme pour les entreprises dès lors que le Gouvernement sera soutenu par tous les partenaires ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SRC, RRDP et écologiste.*)

Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Bourguignon](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2035

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Logement et égalité des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 juillet 2014](#)